

## **Compte rendu du CTL du 4 décembre 2015 ( convocation initiale 27 novembre 2015)**

Publié le 17 décembre 2015

Représentant : Dominique Chemla en qualité d'expert ( liste CFDT-CFTC)

Après l'approbation des PV des CTL précédents, l'ordre du jour du présent CTL comprenait :

Le dossier relatif à la création d'un Pôle Juridictionnel n'a pas été abordé

### **1) le Bilan de la campagne d'évaluation /entretien professionnel**

Après avoir noté la forte diminution des recours hiérarchiques (-27%) et recours devant la CAPL (-30%) notamment dans les catégories B et C, la CFTC est intervenue sur la nécessité de diminuer le stock d'attribution restant en report en fin de campagne. La distribution sur l'année de gestion étant la règle et le report sur l'année suivante l'exception.

La direction considère que le stock est lui-même en diminution (27 attributions reportées sur 2016) mais qu'un volant de stock lui est nécessaire pour répondre à des difficultés techniques et finaliser correctement une campagne.

### **2) Contrats d'apprentissage**

4 contrats d'apprentissages ont été signés avec des étudiants en DUT «carrières juridiques».

La CFTC est intervenue afin de savoir si d'autres domaines que le notariat avaient été recensés.

La direction a répondu que les délais impartis ne lui avaient pas permis de faire d'autres propositions mais que d'autres métiers pouvaient faire l'objet de la démarche, étant entendu que les contrats sont passés sur la base du volontariat des services.

### **3) Métropole du Grand Paris**

Les opérations de gestion relatives à la Métropole du Grand Paris restent pour le moment à un niveau limité.

Néanmoins, la CFTC restera attentive à l'attribution d'emplois en corrélation avec la prochaine évolution des charges liées à cette collectivité.

### **4) Pilotage des BCR par la DIRCOFI**

S'inscrivant dans le cadres du glissement du pilotage du Contrôle Fiscal sous l'égide des Dircofi, le pilotage de l'activité des BCR en matière de programmation appelle à

la plus grande vigilance.

La définition des axes de recherche conjointement avec la Direction locale, le pilotage des droits de communication ainsi que le soutien technique retiendront toute l'attention de la CFTC.

Concernant les questions diverses, la direction a abordé le sujet de l'expérimentation des pôles facturiers dans le monde des collectivités.

Un rapprochement est en cours avec la ville de Paris et le Département de Paris pour une étude de faisabilité en particulier en raison des dispositifs informatiques qui ne sont pas identiques.

La Direction souhaite revoir les OS sur le sujet au printemps prochain.